SNE - SNUITAM

FSU - MEDDE / METL

Déclaration CGT et FSU au CCAS des MEDDE/MLETR le 9 octobre 2015

Mesdames, Messieurs,

tout d'abord, après l'intervention du président du CGCV, les représentants CGT et FSU tiennent à appuyer la demande des membres du conseil d'administration de cette association, afin d'obtenir des explications de la directrice des ressources humaines concernant la remise en cause de l'autonomie de gestion du CGCV (dans la limite des textes règlementaires) et plusieurs dysfonctionnements constatés depuis le mois de juillet dans les relations entre les services de la DRH, le CGCV et certains directeurs de centres de vacances, salariés du CGCV. La CGT et la FSU espèrent que la rencontre prévue le 22 octobre entre les représentants du CGCV et la DRH permettra de mettre fin à ce qui peut être qualifié de débordements regrettables et de recadrer les modes de fonctionnement entre partenaires institutionnels et associatifs car le CGCV a besoin du soutien sans faille de la DRH pour continuer à assurer sa mission auprès des enfants des agents des MEDDE/MLETR.

Pour commencer ce CCAS nous avons une pensée pour la famille et les collègues de Pascal Lemoine, président du CLAS de la DREAL Picardie , décédé cet été.
La CGT et la FSU souhaitent également exprimer leur solidarité avec les collègues actifs et retraités et leurs familles, touchés par les inondations meurtrières de ces derniers jours. A l'instar de ce que la DGAFP a annoncé hier avec un déblocage de crédits d'urgence pour les sinistrés agents de l'Etat, nous demandons quelles mesures le ministère compte mettre en place pour venir en aide aux agents actifs et retraités des MEDDE/MLETR qui seraient concernés et si un recensement a déjà pu être effectué.

Par ailleurs, la réforme territoriale en cours qui va entraîner de nouvelles restructurations, est génératrice d'insécurité et de souffrance pour les agents avec des discours contradictoires entre le niveau ministériel et les directions régionales qui semblent être plus aux ordres des préfets que de leurs ministères de tutelle.
La CGT et la FSU rappellent que ces fusions unilatérales de services vont à l'encontre de la mise en œuvre des politiques portées par notre ministère en cohérence avec la proximité et la diversité locale des territoires et elles dénoncent les conditions dans lesquelles sont traités les personnels, de l'encadrement aux agents de catégorie C, qui n'ont aucune lisibilité sur leur avenir professionnel et personnel.

Dans le domaine de l'action sociale, quel avenir et quel fonctionnement pour les CLAS des DREAL et pour les CRCAS dans les régions fusionnées ? Pensez-vous faire comme la DGAFP avec les SRIAS, un maintien pour 2016 de la situation existante ? Nous demandons qu'une réunion de travail avec la DRH soit organisée rapidement sur ce sujet.

C'est dans ce climat dégradé que nous voyons l'action sociale se déliter un peu plus chaque jour tant sur le plan budgétaire que sur le plan du temps accordé aux présidents et membres des CLAS et des associations oeuvrant pour l'action sociale au sein des services.

A l'heure où le projet de budget 2016 va être débattu à l'Assemblée Nationale, la CGT et la FSU rappellent l'insuffisance des crédits d'action sociale aux MEDDE/MLETR, quasi entièrement consacrés à la restauration collective et souhaitent connaître si des crédits spécifiques seront dédiés aux mesures d'accompagnement nécessaires, liées aux réorganisations, car nous n'accepterons pas que ce soit le budget de l'action sociale qui en fasse les frais.

En effet, les demandes d'amélioration des prestations que nous formulons à chaque CCAS demeurent et particulièrement en ce qui concerne un prêt pour l'accession à la propriété ou l'amélioration de l'habitat.
Le montant des crédits CIL reste largement en-deçà des besoins pour organiser des actions collectives touchant l'ensemble des agents actifs et retraités et leurs familles dans tous les services.
L'éloignement de nombreux agents de lieux de restauration conventionnés et particulièrement de RA ou de RIA continue à pénaliser les personnels soit par la différence voire l'absence de mode d'accès à la restauration soit par le coût restant à leur charge.
L'accès à des logements sociaux ou à des places en crèches réservés aux agents du MEDDE est quasi inexistant dans de nombreuses régions et les attributions sur les quotas interministériels sont aussi nettement insuffisants.

Le démantèlement du ministère avec la multiplication des EP (établissements publics) entraîne des différences de traitement des agents concernant l'action sociale : certains EP géreront une action sociale qui leur est propre, d'autres continueront avec l'action sociale commune aux MEDDE/MLETR et d'autres encore, laissent leurs agents quasiment sans action sociale ni ministérielle ni interministérielle.

Par ailleurs, nous avons interpellé le ministère à plusieurs reprises sur le suivi post professionnel pour tous les retraités y compris ceux qui n'ont pas été exposés aux produits CMR (cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques) car la médecine de prévention est en berne dans certains départements voire inexistante . Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Enfin, il est bien évident qu'au niveau local, nous ne pouvons développer efficacement l'action sociale si dans certains services il y a encore des présidents de CLAS à 0%, 10% voire sans président. Comment au niveau national, comptez-vous faire appliquer l'arrêté ministériel qui mentionne l'obligation d'une décharge d'activité à 50 % au minimum pour les présidents de CLAS dans tous les services ?

Les conseillers sociaux ministériels, les secrétaires généraux et les DRH se succèdent, en rappelant constamment que l'action sociale est une priorité aux MEDDE/MLETR. Permettez-nous d'exprimer à nouveau notre exigence de voir traduire par des actes et par une dotation budgétaire suffisante, ces déclarations qui sont jusqu'à présent restées sans amélioration pour les personnels.

La CGT et la FSU continueront dans les prochains mois à défendre les acquis existants en matière d'action sociale, de patrimoine immobilier, de respect du rôle et des représentants de chaque structure locale d'action sociale et des partenaires associatifs, en veillant à leurs moyens de fonctionnement et à exiger aux côtés des agents, de nouvelles prestations.

Les représentants CGT et FSU au CCAS des MEDDE/MLETR.